

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université de Toulon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 23/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Antoine Latreille, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Toulon, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Toulon a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Antoine Latreille, professeur des universités en droit de l'Université Paris-Saclay. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Guillaume Layes, maître de conférences en énergétique, génie des procédés à l'université de Franche-Comté.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Karine Andréau, maître de conférences en physiologie à l'université Paris Cité ;

Mme Inès Chouk, maître de conférences en sciences de gestion à CY Cergy Paris Université ;

Mme Frédérique Even, maître de conférences en gestion au Conservatoire national des arts et métiers ;

Mme Caroline Husquin, maître de conférences en histoire à l'université de Lille ;

M. Ludovic Marin, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Montpellier ;

M. Gilles Pannaux, retraité, ancien directeur adjoint et financier des HLM ;

M. Vincent Tchen, professeur des universités en droit public à l'université de Rouen ;

Mme Déborah Vandewoude, maître de conférences en études anglophones à l'université du Littoral Côte d'Opale.

M. Eric Guerassimoff, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'université de Toulon est un établissement couvrant tous les champs de formation hors sciences de la santé soignante. Il a la particularité d'être présent sur trois sites et de regrouper, outre les unités de formation et de recherche (UFR), un seul Institut universitaire de technologie (IUT) pluridisciplinaire, une école universitaire de management (IAE) et l'école d'ingénieurs SeaTech.

La demande d'accréditation de l'université de Toulon porte sur 41 formations du 1^{er} cycle et 27 mentions de master. Dans le 1^{er} cycle, il est demandé le renouvellement des 14 mentions de licence générale (dont 12 avec restructuration légère) et celui des sept mentions de bachelors universitaires de technologie (BUT). Le nombre de licences professionnelles (LP) demandées est de 20 dont la moitié seront portées par l'IUT et seront donc des mentions « suspendues » articulées avec les BUT. L'évolution des LP est complexe eu fait de la création des BUT : elle inclut trois abandons (en IUT), trois créations (une par l'IUT, une par l'UFR Sciences et techniques (ST), une par l'UFR Lettres), neuf formations sont renouvelées à l'identique, sept, avec une restructuration légère et une seule avec une restructuration importante.

S'agissant du 2^e cycle, plus de la moitié des demandes d'accréditation de master concerne le domaine Droit, économie, gestion (DEG) (six par l'IAE). Les projets avec modifications légères sont majoritaires (13). On compte trois renouvellements à l'identique, cinq avec des restructurations importantes, ainsi que six créations *ex-nihilo*.

Analyse globale

L'offre de formation soumise à l'expertise du Hcéres est très diversifiée tant sur le plan disciplinaire que pédagogique. Elle est prioritairement construite à destination des bacheliers et des étudiants évoluant dans le secteur géographique de l'établissement. Elle cherche donc à proposer tout à la fois des formations classiques (ou « génériques ») - telles que les licences *Lettres, Droit, Mathématiques, Économie et gestion*, etc. - mais également à en développer certaines répondant à des besoins propres à son bassin socioéconomique et à des enjeux de professionnalisation, et ce, afin de construire son identité propre - LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, LP *Métiers du tourisme, communication et valorisation des territoires : Œnotourisme durable et gastronomie*, master *Sciences de la mer*. Cette diversité de l'offre se retrouve en 1^{er} cycle (80 à 85 % des étudiants) comme en 2^e cycle (15 à 20 % des étudiants).

Propos liminaire

Le comité a eu connaissance du contexte électoral dans lequel l'université de Toulon a été amenée à conduire l'élaboration de son dossier d'accréditation. La perspective d'un changement de l'équipe en charge de la gouvernance de l'établissement constitue sans aucun doute une contrainte supplémentaire pour ce travail et le comité tient à remercier spécialement les personnels ayant assuré cette transition. Néanmoins, le travail du comité a été compliqué en raison de la présentation peu lisible et du faible degré de complétude de la plupart des fiches-projets des formations fournies par l'UTLN au Hcéres.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

L'offre de formation de l'université de Toulon apparaît globalement consolidée, mais ce projet reflète encore la difficulté de maintenir un équilibre entre la consolidation d'une offre de formation répondant à son ancrage territorial fort (avec des formations de toutes disciplines en adéquation avec le bassin d'étudiants et d'employeurs, paradigme qui reste dominant) et la poursuite du développement d'une offre de formation liée à l'axe identitaire de l'établissement « Sciences de la mer & Sociétés méditerranéennes » (où les avancées sont plus ténues, spécialement s'agissant du pôle « Sociétés méditerranéennes »).

Une amélioration du continuum licence-master transparait nettement à travers les fiches-projets des formations, par exemple, dans les formations juridiques ou d'économie-gestion (master *Comptabilité-contrôle-audit* - CCA). En revanche, alors que le comité d'experts avait préconisé, en phase bilan, de rationaliser et de simplifier la structuration de l'offre, le projet déposé concerne pas moins de 68 mentions soumises à l'évaluation, soit un nombre supérieur à celui de l'offre de formation du contrat précédent (62). Si le comité observe un certain effort de restructuration dans quelques domaines, comme en Sciences, technologies, santé (STS) en premier cycle - licence *Sciences de la vie*, par exemple, les demandes d'accréditation de l'établissement se révèlent plus nombreuses que l'offre actuelle, avec parfois des créations de mentions (master CCA) ou de parcours (au sein du master *Marketing, vente*), suscitant un doute légitime sur la soutenabilité globale de l'offre.

S'agissant des licences avec option Accès santé (L.AS), l'université acte les difficultés existantes relatives à l'isolement des étudiants de l'UTLN engagés dans ces filières et propose d'améliorer leur accompagnement.

Malgré le portage de cette filière par Aix-Marseille Université (AMU), son succès dans un établissement qui ne dispose d'aucune ressource en sciences de santé tient de la gageure.

Enfin, la politique de formation de l'établissement relative à l'offre de formation proposée dans l'antenne de Draguignan n'est toujours pas explicitée en matière, tant du point de vue de la carte des formations (duplication ou de complémentarité(s)) que des moyens déployés à ce niveau, par rapport aux objectifs et aux résultats obtenus et escomptés.

En matière d'internationalisation, l'offre souligne la volonté de développer l'ouverture de ses formations. Plusieurs partenariats nouveaux sont annoncés, avec notamment le projet de rejoindre un consortium d'universités européennes, une initiative à saluer. La révision annoncée des formations délocalisées est néanmoins peu explicite et ne traduit pas d'évolution sensible ni de proximité avec les axes prioritaires (11 diplômes délocalisés, dont plus de la moitié avec le Vietnam). Le Vietnam demeure ainsi le principal partenaire et mobilise assurément des moyens conséquents eu égard au bénéfice procuré pour l'université. Le lien avec le bassin méditerranéen n'est en revanche *a priori* pas renforcé et le dépôt du master Erasmus Mundus *Bridging Operational Oceanography to Marine Environment* (BOOME) a été abandonné.

Concernant l'adossement à la recherche, les efforts apparaissent significatifs même si cette thématique est encore en retrait dans la plupart des fiches-projets. On citera à cet égard le projet de *graduate school* déposé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA4) ExcellencES, des actions d'immersion et de découverte de la recherche, notamment dans le cadre de la formation dispensée par les masters *Sciences de la mer* et *Ingénierie des systèmes complexes* et par l'école d'ingénieur Seatech. Cette évolution couvre la plupart des champs et s'appuie le plus souvent sur des labellisations : partenariat Ifremer dans le domaine Sciences et technologies, l'équipement d'excellence (Équipex) HIPE porté par AMU pour les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), le PIA4 FAMEX 2030 dans le domaine Droit, économie, gestion.

Afin de renforcer les liens avec le monde socioéconomique, des partenariats ont été formalisés avec diverses entreprises ou des fédérations sportives en STAPS (master *Activité physique adaptée et santé* (APAS) et *Entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS)). Ces collaborations devraient améliorer des dispositifs de professionnalisation déjà bien implantés, notamment avec des mises en situation, et stimuler la diffusion des pédagogies innovantes dont le processus d'appropriation reste néanmoins complexe. Le positionnement de certaines formations ouvertes à l'alternance (master *Tourisme* et master *Marketing, vente*) demande à être clarifié et coordonné, en raison d'un risque assez évident de concurrence entre les deux formations auprès des entreprises d'accueil. Pour les masters, avait été soulevée de façon générale la faible durée des stages proposés, y compris en seconde année (M2), mais les fiches-projets indiquent une absence d'analyse de ce point, comme dans les formations juridiques.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

L'effort réalisé pour la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes est réel. Bénéficiant des financements des projets du PIA (Nouveaux cursus à l'université (NCU) « Mission de transformation des licences (Mistral) » et « Pour l'accompagnement à l'orientation et à la réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon (PANORAMA) »), l'université déploie des ressources humaines en appui des équipes enseignantes. Cette politique volontariste se traduit par une référence expresse dans quelques fiches-projets (licences *Sciences de la vie* et *Informatique*). L'université souhaite favoriser l'essaimage de ces pratiques pédagogiques. À cette fin, elle annonce avoir mis en place un dispositif de labellisation d'enseignements innovants via une commission *ad hoc*. Elle entend aussi encourager le développement des ressources et des initiatives transversales. Cette action sera notamment appliquée dans le cadre d'un enseignement sur le développement durable, et aussi par la construction de situations intégratrices pluridisciplinaires. Toutefois, à l'heure actuelle, ces évolutions transparentes encore de façon disparate dans les demandes d'accréditation (introduction de deux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) pluridisciplinaires dès 2024 en licence *Mathématiques* et en licence *Informatique*). Au titre de l'attractivité, l'université entend encore déployer un supplément au diplôme permettant de valoriser les expériences extracurriculaires et internationales. Le comité l'encourage en ce sens.

Dans la même dynamique, le déploiement progressif de l'approche par compétences (APC) en licence est étalé jusqu'en 2028. Un cadrage doté d'une feuille de route est en cours de construction au niveau central ; les formations seront incitées à structurer leurs maquettes en blocs de connaissances et compétences (BCC). Si les projets des formations revendiquent pour la plupart l'adhésion à cette démarche (certaines, telle la licence *Sciences de la vie*, ont commencé à la déployer); d'autres, telle la licence *Droit* qui n'avait pas amorcé le dispositif, s'engagent dans l'APC et ont rédigé un référentiel compétences pour le projet. La mise en œuvre du portfolio grâce à l'outil du programme « Avenir(s) » n'est en revanche pas encore affichée par les responsables de formation.

La mise en œuvre de l'internationalisation des formations, l'un des points faibles du bilan, fait l'objet d'une évolution positive. La volonté est affichée d'augmenter le nombre d'enseignements en anglais, de porter l'enseignement de cette langue à 30 heures équivalent travaux dirigés (HETD) par semestre (volume non encore intégré néanmoins dans plusieurs mentions dont l'accréditation est demandée, tel que la licence Droit) et de déployer la certification *Linguaskill*. On observe aussi le souhait de « modernisation » des parcours « classe européenne » en 3^e année de licence (parcours comportant des enseignements délivrés en langues étrangères – anglais – à des cohortes sélectionnées d'étudiants) avec un soutien financier accordé aux composantes, ainsi que la volonté de favoriser les mobilités sortantes courtes dans le cadre de stages ou de projets d'étude. Le comité attire l'attention sur la brièveté de ces dispositifs pédagogiques qui pourrait compliquer leur mise en œuvre. Au titre de la mobilité entrante et outre les enseignements en anglais, l'université a obtenu le label « Bienvenue en France » de Campus France, l'adhésion à la charte Erasmus+ et la création de bourses d'excellence. Nonobstant ces initiatives de l'établissement, peu de formations les mentionnent dans leurs fiches-projets.

L'université entend adapter son offre à la formation tout au long de la vie (FTLV) et annonce un développement de l'offre en alternance. Concernant la FTLV, elle mise sur sa participation au consortium « digital FCU » et la mise à disposition de ressources partagées. Elle affiche sa volonté de proposer des diplômes d'université à partir de modules d'enseignements issus de la refonte des maquettes selon l'approche par compétences. Le développement de l'alternance est un fait établi pour l'IUT, repérable notamment au travers des demandes d'ouverture de cette modalité dans une majorité de BUT (formations qui ont, de plus, intégré en tant que parcours, plusieurs LP proposées dans ce format exclusivement). C'est aussi le cas pour la plupart des demandes d'accréditation de LP « suspendues » (LP *E-commerce et marketing numérique*, LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, LP *Management et gestion des organisations*). Ces nouvelles opportunités vertueuses, notamment en termes de soutenabilité, ne sont néanmoins pas encore généralisées dans les projets soumis au comité, et ce, quelles que soient les modalités (formation initiale (FI), formation continue (FC), validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), alternance). S'agissant des mentions existantes de master, des évolutions à la marge dans ce domaine sont constatées, malgré les recommandations du Hcéres lorsque cela s'avérait pertinent (*masters Sciences de la mer ; Management et administration des entreprises ; Informatique*). Le comité salue la démarche de certification de l'offre de formation à travers les labels Qualiopi (dans la période précédant l'obtention de ce label à travers l'évaluation des formations par le Hcéres) ou QUALICERT. Cette reconnaissance, spécialement importante en matière de FTLV, est clairement mobilisée par l'IAE. La démarche de certification qualité n'apparaît pas encore toutefois comme objectif prioritaire pour les autres formations des autres composantes.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

L'université met l'accent sur les outils de communication et d'orientation pour améliorer son attractivité. Elle s'appuie notamment sur le dispositif PANORAMA pour mieux informer sur son offre et intensifier l'accompagnement des lycéens et des bacheliers dans l'orientation (par exemple avec le maintien du diplôme universitaire (DU) Passeport pour Réussir et s'Orienter (PaRéO)). Dans ce contexte, le comité s'interroge sur les propositions de maintien de plusieurs LP en dehors des BUT dans lesquelles elles ont été intégrées aussi au motif d'assurer une poursuite d'études aux étudiants diplômés de BTS (LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*, BUT *Génie électrique et informatique industrielle*, LP *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*), alors que la réforme souligne l'intérêt de leur assurer, ainsi qu'aux étudiants de licence, des passerelles vers les BUT.

L'aide à la réussite est confortée par le maintien de différents dispositifs tels que « Ma licence à mon rythme » (NCU MisTral) et CAP L1, CAP L2. Le comité s'interroge néanmoins sur leur articulation et leur efficacité. Il est aussi annoncé la volonté de renforcer le mentorat, sans pour autant que ces mécanismes soient mis en avant dans les projets de formation.

L'établissement reconnaît le caractère perfectible de son dispositif d'enquêtes d'insertion professionnelle dont l'efficacité a été interrogée lors de la phase bilan. Le projet promet d'homogénéiser et d'améliorer la qualité des enquêtes. Un groupe de travail est annoncé avec pour mission de construire et de piloter un outil commun. Dans ce champ, comme pour d'autres enjeux de pilotage, l'université s'appuiera sur le déploiement récent d'un système d'information décisionnel (SID). Différents diplômes mentionnant toujours le recours à des actions individuelles (spécialement les formations de l'IAE), la communication autour de ce nouveau SID en vue de son appropriation par les composantes de l'UTLN devrait constituer une priorité du pilotage des formations durant le prochain contrat.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

L'université de Toulon renforce la gouvernance des formations par le recours à de nouveaux outils susceptibles de favoriser l'amélioration continue et le suivi de la soutenabilité, qui restent néanmoins des processus fragiles.

L'établissement propose un contrôle de la soutenabilité humaine et financière de son offre par deux moyens. D'une part, il annonce un cadrage général voté par les instances, qui concèdera plus d'autonomie aux composantes sur les arbitrages fondamentaux nécessaires sur l'offre de formation, comme la mise en place et la composition des conseils de perfectionnement. D'autre part, l'évolution de la trajectoire repose désormais sur les outils de suivi et de pilotage de l'offre de formation du Système d'information décisionnel (SID). Ce SID ambitionne de faciliter le suivi notamment des heures de formation et des taux de réussite. Dans les fiches-projets des formations, aucune référence n'est toutefois faite à ces règles nouvelles de soutenabilité, probablement car elles sont trop récentes et/ou peu ou pas encore déclinées au sein des composantes. Le comité s'interroge de ce fait sur la temporalité de l'implantation de ces nouvelles règles : quelles seront les étapes de leur appropriation par les formations dont la demande d'accréditation est actuellement formulée pour le prochain contrat sans référence à ce nouveau cadre ? En tout état de cause, le projet de l'offre de formation ne s'est pas concrétisé par une plus grande rationalisation de l'offre tant au niveau des mentions qu'à celui des parcours (à de rares exceptions comme pour la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). On notera néanmoins que la situation est davantage maîtrisée s'agissant des formations en alternance puisque le centre de formation d'apprentis (CFA) EPURE-Méditerranée dispose d'une commission qui analyse *a priori* les demandes d'ouverture des nouvelles formations.

En attendant les effets de ces nouveaux moyens, on observe que l'amélioration continue est facilitée par la généralisation de conseils de perfectionnement structurés et aux missions bien définies. Cette obligation est désormais globalement bien intégrée dans les formations. En revanche, l'université ne propose pas de piste d'amélioration des dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements. Or le Hcéres avait pointé une dispersion notable des actions et des pratiques en la matière (cf. *supra*, antenne de Draguignan). Tout en reconnaissant la nécessité d'une adaptation à chaque formation, il incombe à l'établissement d'accompagner les composantes dans l'animation des formations et leur amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage local fort et bien identifié qui se traduit par un souci de la professionnalisation facilitant une bonne insertion des diplômés ;
- Une politique incitative à l'innovation pédagogique (y compris par le déploiement de l'APC) facilitée par l'obtention de projets labellisés PIA ;
- Des efforts concrets programmés en matière de formation à et par la recherche qui pourraient notamment se traduire à terme par un meilleur taux de poursuite en doctorat ;
- Une volonté avérée d'améliorer l'internationalisation des formations qui se traduit au niveau central par différents engagements et incitations ;
- Le choix d'un SID intégré qui devrait produire à terme des indicateurs indispensables au pilotage des formations.

Points faibles

- Un lien avec les axes stratégiques (spécialement le pôle « Sociétés méditerranéennes ») demeurant ténu, traduisant la difficulté de l'université à se positionner dans l'environnement scientifique national et mondial sur ces thématiques ;
- Une offre structurée de manière encore complexe, tant au niveau des mentions que de certains parcours, ceci en dépit des alertes du comité à ce propos ;
- Un élargissement des LP suspendues, alors qu'une partie d'entre elles avaient été intégrées dans des BUT, qui interroge quant à leur soutenabilité et leur articulation avec l'offre de BUT correspondante ;
- Un déploiement de l'alternance trop hétérogène en fonction des composantes ;

- Un dialogue peu lisible sur l'offre de formation entre la gouvernance centrale et les composantes, ne facilitant pas la fonction de pilotage (suivi d'insertions, dispositif d'amélioration continue, etc.) ;
- Un projet de formation du site de Draguignan toujours pas explicité dans le projet de l'établissement.

Recommandations

- Renforcer la place de l'axe stratégique dans les formations, spécialement en 2^e cycle et pour le pôle « sociétés méditerranéennes », en construisant des partenariats structurants avec d'autres établissements versés dans des axes proches (en raison de leur situation géographique en général).
- Déployer et exploiter le SID au plus vite pour consolider le pilotage de l'offre de formation et renforcer le dialogue interne.
- Piloter la réforme du BUT de sorte qu'elle ne conduise pas à accroître la dispersion de l'offre de formation dans ce type de cursus.
- Évaluer l'impact des nouveaux dispositifs proposés en matière de FTLV, d'aide à la réussite et de mobilité.
- Concevoir les maquettes de formation en intégrant l'accès aux différents publics (FI, FC, VAE, VAPP, alternance).
- Intégrer le pilotage de l'offre de formation du site de Draguignan dans le pilotage global de l'offre de formation de l'établissement, avec l'aide notamment de l'ensemble des partenaires locaux et régionaux.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à mettre en œuvre une instance de pilotage unique (le conseil de perfectionnement) pour impulser un élan global et favoriser les échanges interlangues ; - Veiller à harmoniser l'adossement à la recherche par l'échange de bonnes pratiques entre les parcours <i>Anglais et Espagnol</i> ; - Veiller à établir des liens plus directs entre les étudiants et le laboratoire BABEL.
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable
ALL	SHS/ALL	LP	Gestion de projets et structures artistiques et culturels		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche de la formation.
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation		Favorable
DEG	DEG	L	Droit		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au développement des enseignements des et en langues étrangères.
DEG	DEG	L	Économie et gestion		Favorable

DEG	DEG	LP	Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à vérifier la pertinence du maintien d'une formation suspendue avec la mise en place du BUT3. - - Veiller à la mise en œuvre d'un partenariat réel avec l'UFR de droit, notamment pour faciliter les passerelles.
DEG	DEG	LP	Activités juridiques : métiers du droit social		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à vérifier la pertinence du maintien d'une formation suspendue avec la mise en place du BUT3 ; - Veiller à la mise en œuvre d'un partenariat réel avec l'UFR de droit, notamment pour faciliter les passerelles.
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à stabiliser les outils de pilotage et le processus d'amélioration continue de façon à contrôler la qualité de la formation sur les différents sites.
DEG	DEG	LP	E-commerce et marketing numérique		Favorable
DEG	DEG	LP	Management et gestion des organisations		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers de l'entrepreneuriat		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme et des loisirs		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place effective de dispositifs internes d'évaluation de la formation.
SHS	SHS	L	Information - communication	Avignon Université	Favorable
SHS	DEG/SHS	LP	Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques		Réservé <ul style="list-style-type: none"> - Manque de précisions sur le pilotage de la formation toujours fragile ; - Incertitude persistante sur la responsabilité de la formation, qui empêche notamment toute évolution.

SHS	SHS	LP	Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires		Création Favorable
SHS	SHS	LP	Techniques du son et de l'image		Favorable
STS	STS	BUT	Génie biologique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au bon positionnement de la formation dans son secteur académique et professionnel ; - Veiller à l'amélioration des dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'équipe pédagogique.
STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la viabilité (flux étudiants) des trois parcours en formation initiale et en alternance ; - Veiller à l'insertion en BUT2 et en BUT3 des étudiants provenant de BTS et de licence.
STS	STS	BUT	Génie industriel et maintenance		Favorable
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au suivi des flux entrants (géographique, filière, etc.) et sortants (insertion) et analyser les données.
STS	SHS	BUT	Métiers du multimédia et de l'internet		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'amélioration du processus de l'amélioration continue par la mise en place effective du conseil de perfectionnement annoncé.
STS	STS	L	Informatique		Réservé <ul style="list-style-type: none"> - Restructuration de la filière non envisagée afin de pallier les problèmes d'effectifs étudiants qui dépassent la capacité d'accueil et la soutenabilité en moyens humains ; - Absence de proposition d'amélioration ou d'action interne concernant la réussite des étudiants.
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la pérennisation des actions de suivi des cohortes en sortie de L3 et les analyser.

STS	STS	L	Physique, chimie		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à améliorer l'efficacité des outils d'aide à la réussite ; - Veiller au suivi des poursuites d'études à l'université pour confirmer l'offre de formation à trois parcours.
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable
STS	STS	L	Sciences pour l'ingénieur		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la soutenabilité de la formation en lien avec les parcours/options et la capacité d'accueil.
STS	STAPS	L	STAPS-Activité physique adaptée et santé		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à utiliser des outils de suivi de l'insertion de manière plus régulière afin d'améliorer le pilotage de la formation.
STS	STAPS	L	STAPS-Éducation et motricité		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à utiliser des outils de suivi de l'insertion de manière plus régulière afin d'améliorer le pilotage de la formation.
STS	STAPS	L	STAPS-Entraînement sportif		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à utiliser des outils de suivi de l'insertion de manière plus régulière afin d'améliorer le pilotage de la formation.
STS	STS	LP	Communication et valorisation de la création artistique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'adéquation des moyens mobilisables avec les objectifs ambitieux énoncés en terme de nombre de parcours ouverts.
STS	STS	LP	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable		Réservé <ul style="list-style-type: none"> - Absence de contenu spécifique à la LP qui ne s'appuie que sur des enseignements de BUT3 GEII ; - Effectif et capacité d'accueil de la LP potentiellement faibles, du fait qu'ils sont liés à ceux des parcours de BUT pour composer des groupes complets par mutualisation.
STS	STS	LP	Métiers de la médiation scientifique et technique		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'attractivité de la formation auprès des BTS et hors région et assurer un flux d'étudiants conforme à la capacité d'accueil ; - Veiller à l'amélioration du suivi de l'insertion professionnelle.

STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime	Favorable
STS	STS	LP	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	Favorable avec recommandation : - Veiller à développer davantage d'outils de suivi de l'insertion (notamment l'analyse des salaires en sortie).
STS	STS	LP	Métiers du jeu vidéo	<i>Création</i> Favorable
STS	STS	LP	Systèmes automatisés, réseaux informatiques et industrielle	Réservé - Absence de contenu spécifique à la LP qui ne s'appuie que sur des enseignements de BUT3 <i>GEII</i> ; - Effectif et capacité d'accueil de la LP potentiellement faibles du fait qu'ils sont liés à ceux des parcours de BUT pour composer des groupes complets par mutualisation.

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL/SHS	M	Civilisations, cultures et sociétés		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en œuvre des actions pédagogiques complémentaires en lien avec le laboratoire BABEL pour améliorer le taux de poursuite d'études.
ALL	ALL/SHS	M	Langues et sociétés		Favorable
ALL	ALL/SHS	M	Lettres et Humanités		Favorable avec recommandations : - Veiller à la démutualisation des enseignements d'anglais afin de mieux prendre en compte les spécificités du master ; - Veiller à la prolongation de l'amélioration de la poursuite d'études en doctorat.
DEG	DEG	M	Comptabilité - contrôle - audit		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Droit des affaires		Favorable
DEG	DEG	M	Droit notarial		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'application des dispositions qui seront portées par la nouvelle réglementation régissant la formation et en cours de finalisation.
DEG	DEG	M	Droit public		Favorable
DEG	DEG	M	Droit social		Favorable
DEG	DEG	M	Économie du développement		Favorable
DEG	DEG	M	Finance		Favorable avec recommandation : - Veiller au suivi de la restructuration introduite qui devra favoriser l'ouverture de la formation à la FTLV.
DEG	DEG	M	Gestion des ressources humaines		<i>Création</i> Favorable

DEG	DEG	M	Justice, procès et procédures		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à bien distinguer le positionnement des différents parcours, spécialement le nouveau parcours <i>Droit pénal</i> au regard du parcours <i>Procédures judiciaires</i> ; - Veiller à poursuivre la politique de mutualisation en M1 et favoriser la perméabilité des parcours en M2 ; - Veiller à consolider les liens avec les différents dispositifs de préparation aux concours et l'examen du barreau.
DEG	DEG	M	Management et administration des entreprises		Réservé <ul style="list-style-type: none"> - Peu de visibilité et peu d'éléments explicites concernant le projet annoncé de restructuration du master et les axes d'évolution du contenu de l'offre de formation ; - Manque de clarté sur le positionnement stratégique du master au niveau des publics cibles de la formation et des partenariats pertinents ; - Manque d'éléments présentant les modalités de déploiement du master, le dispositif de pilotage et de développement de l'attractivité du master.
DEG	DEG	M	Marketing, vente		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à améliorer le taux d'inscrits pour augmenter les effectifs, en réorganisant le processus de traitement des candidatures ; - Veiller à clarifier le positionnement de la formation ouverte en alternance vis-à-vis du master <i>Tourisme</i> aux yeux des professionnels et des usagers
DEG	DEG	M	Monnaie, banque, finance, assurance		Favorable
DEG	DEG	M	Qualité, Hygiène, Sécurité		Création Favorable
DEG	DEG	M	Tourisme		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à clarifier le positionnement de la formation ouverte en alternance vis-à-vis du master <i>Marketing, vente</i> aux yeux des professionnels et des usagers.

SHS	SHS	M	Arts, lettres et civilisations		<p><i>Création</i> Favorable avec recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à déterminer des modalités de pilotage en lien avec des partenaires du monde socioéconomique ; - Veiller à la diversification de l'équipe pédagogique par l'implication d'intervenants professionnels.
SHS	SHS	M	Création numérique		Favorable
SHS	SHS	M	Information, communication		Favorable
STS	STS	M	Chimie et sciences des matériaux		Favorable
STS	STS	M	Ingénierie des systèmes complexes		<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place rapide d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention ; - Veiller à une structuration rationnelle des enseignements dans la perspective de l'ouverture d'un quatrième parcours mélangeant des modules/UE de deux autres parcours.
STS	STS	M	Mathématiques et applications		<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne.
STS	STS	M	Mathématiques et informatique		<p><i>Création</i> Réservé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incertitudes persistantes quant au recrutement, dans les deux parcours, en raison notamment d'une articulation imprécise avec la licence <i>Informatique</i> ; - Manque de cohérence du positionnement du master dans le secteur et de communication effective avec les licences <i>Informatique et Mathématiques</i> et le master <i>Mathématiques et applications</i> ; - Compétences et métiers visés non explicites empêchant la définition claire des parcours et de leur contenu.

STS	STS	M	Sciences de la mer		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'augmentation de la mutualisation pour assurer la soutenabilité d'une mention à trois parcours ; - Veiller à la mise en place des outils d'analyse des flux entrants et de l'insertion professionnelle.
STS	STAPS	M	STAPS : activité physique adaptée et santé		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à diversifier les publics, notamment en développant la formation par l'apprentissage
STS	STAPS	M	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à développer les outils de suivi de l'insertion.

Observations de l'établissement

Le 30/06/2023

À HCERES
M le président

Affaire suivie par : Cabinet de la Présidence
T. 04 94 14 23 69
Email : cabinet-presidence@univ-tln.fr
Réf. : 2023-044

Objet : Rapport d'évaluation de votre offre de formation 1er et 2e cycle

Monsieur le Président, cher collègue,

Nous avons pris connaissance de la version définitive du rapport d'évaluation de l'offre de formation 1^{er} et 2^e cycles réalisée pour l'université de Toulon. Nous tenons à remercier le HCERES pour la qualité de ce rapport.

Vous trouverez ci-après les observations que nous souhaitons émettre sur ce document.

Observations de portée générale

Éléments de réponse à l'observation « Un projet de formation du site de Draguignan toujours pas explicité dans le projet de l'établissement »

En 2019, l'agglomération dracénoise (DPVA) a mené un diagnostic de l'enseignement supérieur en Dracénie. Il en ressort que l'offre de formation supérieure en Dracénie est sous-développée par rapport aux besoins en termes de main d'œuvre de son bassin d'emploi et à la structuration de son tissu économique, alors que la mobilité des jeunes demeure un frein à la formation comme à l'emploi.

Afin de conforter le service public de l'enseignement supérieur de proximité, le Conseil départemental et DPVA ont toujours apporté leur soutien financier pour le maintien de l'antenne dracénoise de la Faculté de Droit et du Département GEA de l'université de Toulon à Draguignan. Cet appui constant s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale et coopérative favorisant une stratégie universitaire concertée du site dracénois, laquelle fédère l'ensemble des partenaires socio-économiques, académiques (INSPE et IFPVPS) et institutionnels (Etat, Région, Département, DPVA et Mairie de Draguignan) autour d'un projet de Pôle d'Enseignement Supérieur en Dracénie.

Ce projet a pour objectif de développer l'offre en matière d'enseignement supérieur en misant sur la carte de la complémentarité avec l'aire toulonnaise. Il vise à créer à horizon 2027 un campus clairement identifié, regroupant en un site unique, en cœur d'agglomération à Draguignan, l'offre de formation d'enseignement supérieur et permettant le développement des services liés à la vie étudiante. Ce projet répond aux besoins exprimés par les activités socio-économiques du territoire et cherche à garantir une vie étudiante de qualité dans la ville-centre, dotée de nombreux services

et équipements publics d'activités et de loisirs actés dans le nouveau programme d'action (2023-2026) soutenu par DPVA et la Mairie de Draguignan dans le cadre du plan Action Cœur de Ville 2.

L'adhésion autour de la création d'un Campus dracénois n'est pas seulement politique, ce projet reçoit également le soutien des partenaires académiques de l'université de Toulon (Université Côte d'Azur et le CNAM notamment). Des réunions avec la Rectrice déléguée ESRI ont été régulièrement organisées depuis 2019. Un dialogue a également été engagé avec l'INSPE, impliqué étroitement dans le projet. De même, la Faculté de Droit et le Département de GEA de Draguignan sont parties prenantes aux réflexions et études menées.

Grâce à l'étude de pré-programmation et de faisabilité d'un Pôle d'enseignement supérieur menée par un groupement d'experts (Cabinets Latitude, SCET et CITADIA) mandaté par l'intercommunalité, une feuille de route a été arrêtée et validée par l'ensemble des parties prenantes associées au projet (COFIL de septembre 2021) définissant les contours d'un schéma directeur de l'offre de formation et de la vie étudiante. Plusieurs filières en tension ont été identifiées afin de répondre aux besoins en formation exprimés par le territoire : santé et bien-être, tourisme durable, hôtellerie-restauration, numérique, tertiaire, services à la personne et aux entreprises.

Afin de répondre à ces nouveaux enjeux et accompagner les collectivités locales sur le volet formation, une stratégie ad hoc a été identifiée par l'université de Toulon en concertation avec ses partenaires reposant sur quatre axes :

- La stabilisation de l'offre de formation existante (Droit, GEA, MEEF de l'INSPE de l'UCA, formations paramédicales) qui répond à des besoins fondamentaux du territoire.
- Le regroupement des services universitaires en un lieu unique afin d'améliorer les services rendus aux étudiants (transports publics, services de vie étudiante, etc.) et de mutualiser les moyens humains et financiers.
- Le développement d'une offre de formation de niche humainement et économiquement soutenables (LP en alternance sur des métiers en tension, et en particulier tout au long de la vie).
- L'amélioration en collaboration avec nos partenaires institutionnels (le CROUS, DPVA, la Mairie de Draguignan, la Maison de l'étudiant et l'Université Côte d'Azur) des services de la vie étudiante (santé, restauration, logements, stationnement, équipements sportifs et de loisirs, équipements informatiques et accès au très haut débit, ressources documentaires, vie collective et urbaine etc.).

A ce jour, de nombreux projets ont été lancés et d'autres sont en cours de réalisation :

- Le Campus Connecté de Draguignan lancé en septembre 2021 est la première pierre du projet de création de ce Pôle d'Enseignement Supérieur en Dracénie, Dracénie Terre de Campus. Il permet à des publics spécifiques vivant sur le territoire de poursuivre et de réussir des études supérieures en surmontant les barrières géographiques, urbaines, psychologiques et sociales, en leur offrant un contexte d'apprentissage sécurisant et un accompagnement sur mesure.
- Le Département GEA de Draguignan dédouble ses trois parcours dès la rentrée de septembre 2023 en formation initiale et par alternance,
- À compter de la rentrée 2023, la licence professionnelle « Management et Gestion des Organisations » ne sera plus déployée sur le campus Dracénois en raison de la transformation du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations en Bachelor Universitaire Technologique. Afin de donner aux élèves des BTS tertiaires des Lycées Jean Moulin, Saint Exupéry et Val d'Argens la possibilité de poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur de proximité, l'université de Toulon lance dès la rentrée de septembre 2024 une licence professionnelle en alternance intitulée « Communication et Valorisation des Territoires, parcours Œnotourisme Durable et Gastronomie ». La filière Tourisme dans la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur s'est toujours inscrite dans une dynamique d'adaptation des formations aux besoins des entreprises. Cette filière en tension, fortement impactée par la crise sanitaire, doit s'adapter aujourd'hui pour accueillir à nouveau la clientèle, essentiellement française. Cette licence professionnelle de niche, qui viendrait conforter dans une logique de complémentarité le DU Œnotourisme et produits du Terroir durable (actuellement ouvert en formation continue), offrira ainsi aux BTS tertiaires la possibilité d'acquérir une double compétence dans les métiers du tourisme en pleine mutation, et ce en vue de mieux répondre aux enjeux du numérique, du développement durable et de la transition écologique.

Nous souhaiterions également apporter des précisions concernant les Licences avec option Accès Santé (LAS) en répondant notamment à deux remarques

Premièrement, il est mentionné, p. 5-6 du rapport, qu'il existerait des « difficultés » relatives « à l'isolement des étudiants de l'UTLN engagés dans ces filières ». Dès la mise en place des LAS à l'université de Toulon en 2021, divers outils et moyens ont été mis en œuvre pour éviter justement cet « isolement » et soutenir la réussite des étudiants. Ils ont été renforcés en 2022 et comprennent notamment :

- Deux webinaires par an avec la Faculté de Sciences Médicales et Paramédicales (SMPM) d'Aix-Marseille Université (AMU) afin que nos étudiants puissent bénéficier de toutes les informations et de tous les conseils utiles (organisation du travail, préparation aux examens, accès à la deuxième année de médecine, choix des filières, etc.)
- Un dialogue permanent à travers la plateforme pédagogique AMETICE sur laquelle les étudiants de LAS peuvent poser directement toute question concernant les contenus de la mineure santé et toute autre question concernant leur année de LAS. Les questions et les réponses sont visibles de tous les étudiants afin d'assurer une stricte égalité.
- Un livret PASS/LAS diffusé à tous les étudiants de LAS pour les accompagner et répondre à leurs principales préoccupations
- Un tutorat assuré par d'anciens étudiants de PASS et de LAS qui ont réussi l'accès aux études de santé. Ce tutorat prend également la forme d'une association qui met à disposition des étudiants des QCM d'entraînements, ainsi que divers conseils et informations.
- Deux pages Internet et deux FAQ dédiées aux LAS, une gérée par AMU, l'autre par l'université de Toulon.
- Des secrétariats pédagogiques réactifs qui répondent aux demandes des étudiants.
- Une chargée de mission à l'UTLN dédiée aux LAS.

Deuxièmement, concernant le « succès » des LAS qui tiendrait de la « gageure » (p. 6 du rapport), les premiers chiffres et bilans sont tout à fait encourageants, pour l'année 2021-2022 :

- Sur les 100 places disponibles en LAS 1 (toutes filières confondues), il y a eu 74 inscrits.
- Sur les 74 étudiants de LAS 1, 40 ont validé leur année de LAS soit un taux de réussite de 54 %.
- Sur les 74 étudiants de LAS 1, 18 étudiants ont choisi de tenter l'accès en 2^e année de médecine (NB : les étudiants ont deux chances et ne sont pas obligés d'en épuiser une dès la LAS 1, ils peuvent attendre la LAS 2).
- Sur les 18 étudiants ayant tenté l'entrée en 2^e année de médecine, 6 ont réussi, soit un taux de réussite de 33,3%.

Ces résultats montrent que les LAS attirent les étudiants. Les taux de réussite, qu'il s'agisse de la validation de l'année de LAS ou de l'entrée en 2^e année de médecine sont prometteurs.

Avec mes remerciements renouvelés pour ce travail constructif et la bonne prise en compte de ces éléments dans le rapport définitif, veuillez recevoir, Monsieur le Président, cher collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

